

RÈGLES DE MUTATION

MUTATION NATIONALE (TITULAIRES)

3 types de mouvement dans l'ordre d'étude par la DG :

- candidature sur des services relocalisés (mutation spécifique dans Mouv' RH)
- postes au choix (prime d'attractivité, services centraux, postes hors métropole, postes en directions nationales spécialisées)
- mouvement général (DDFiP, DRFiP)

Les demandes (mouvement général) sont classées de la façon suivante :

1 - les prioritaires (priorités légales et critères subsidiaires), départagés si nombre de priorités ou de critères équivalent à l'ancienneté administrative.

NB : le 1^{er} critère de départage est le nombre de priorités légales.

A égalité de priorités légales, le 2^e critère de départage est le nombre de critères subsidiaires.

A égalité de priorités et de critères subsidiaires, le 3^e critère de départage est l'ancienneté administrative bonifiée.

2 - les convenances personnelles

NOM Prénom	Inspecteur échelon	Type de demande	Priorité accordée	Nombre de Priorités	Critère accordé	Nombre de critères
Mme Matin	4	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint Priorité RQTH	2		
M. Midi	8	Non prioritaire				
Mme Soir	6	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint	1	Ascendant en situation de dépendance Rapprochement d'enfant en cas de divorce ou garde alternée	2

Classement des prioritaires

NOM Prénom	Inspecteur échelon	Type de demande	Priorité accordée	Nombre de Priorités	Critère accordé	Nombre de critères
Mme Matin	4	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint Priorité RQTH	2		
Mme Soir	6	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint	1	Ascendant en situation de dépendance Rapprochement d'enfant en cas de divorce ou garde alternée	2

Classement des demandes

NOM Prénom	Inspecteur échelon	Type de demande	Priorité accordée	Nombre de Priorités	Critère accordé	Nombre de critères
Mme Matin	4	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint Priorité RQTH	2		
Mme Soir	6	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint	1	Ascendant en situation de dépendance Rapprochement d'enfant en cas de divorce ou garde alternée	2
M. Midi	8	Non prioritaire				



DÉCLINAISON EN LOCAL :

Les mêmes règles s'appliquent (sauf pour les cadres A pour lesquels dorénavant tous les postes en local sont au choix).

Les collègues C et B qui arrivent de l'extérieur passent dans un 2^e tour, après les demandes de mutations locales des agents déjà affectés dans le département (sauf les CIS/LA qui reviennent dans leur département d'origine qui passent dans le 1^{er} tour).

NB : Pour le détail des priorités et des critères vous devez vous reporter à l'instruction,



PREMIÈRES AFFECTATIONS

Les affectations se font de cette manière : un prioritaire, un non-prioritaire le tout départagé par le rang de classement au concours (le concours interne passant devant le concours externe).

Les priorités légales sont les mêmes que pour les titulaires. En revanche, il n'existe que 2 critères subsidiaires pris en compte (**à compter de 2026 *NOUVEAUTÉ**) : soutien de famille et rapprochement d'enfant en cas de divorce ou de garde alternée.

Dans le bloc des prioritaires, les priorités légales passent avant les critères subsidiaires. **ATTENTION** pas de cumul de priorités ou des critères sur les mouvements de première affectation.

NOM Prénom	Origine concours	Type de liste	Rang de classement au concours	Type de demande	Priorité/critère accordé
Mme Janvier	Interne	LP	1	Non prioritaire	
M Février	Externe	LP	2	Non prioritaire	
Mme Mars	Interne	LP	198	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint
M Avril	Externe	LP	198	Non prioritaire	
Mme Mai	Interne	LP	254	Non prioritaire	
M Juin	Interne	LP	261	Prioritaire	Critère pour le stagiaire divorcé voulant se rapprocher de son enfant
Mme Juillet	Interne	LP	415	Non prioritaire	
M Août	Externe	LC	204	Prioritaire	Priorité pour le stagiaire titulaire de la RQTH
Mme Septembre	Externe	LC	302	Prioritaire	Critère pour le stagiaire souhaitant se rapprocher d'un soutien de famille

LP : liste principale

LC : liste complémentaire

Le classement des demandes prioritaires est le suivant

NOM Prénom	Origine concours	Type de liste	Rang de classement au concours	Type de demande	Priorité/critère accordé
Mme Mars	Interne	LP	198	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint
M Août	Externe	LC	204	Prioritaire	Priorité pour le stagiaire titulaire de la RQTH
M Juin	Interne	LP	261	Prioritaire	Critère pour le stagiaire divorcé voulant se rapprocher de son enfant
Mme Septembre	Externe	LC	302	Prioritaire	Critère pour le stagiaire souhaitant se rapprocher d'un soutien de famille

Les apports dans le département

NOM Prénom	Origine concours	Type de liste	Rang de classement au concours	Type de demande	Priorité/critère accordé
Mme Mars	Interne	LP	198	Prioritaire	Priorité pour rapprochement de conjoint
Mme Janvier	Interne	LP	1	Non prioritaire	
M Août	Externe	LC	204	Prioritaire	Priorité pour le stagiaire titulaire de la RQTH
M Février	Externe	LP	2	Non prioritaire	
M Juin	Interne	LP	261	Prioritaire	Critère pour le stagiaire divorcé voulant se rapprocher de son enfant